

PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE

ANNEE 2018/2019

I- PROJET EDUCATIF

Depuis janvier 2004, la commune de Malijai organise un accueil de loisirs dans le but d'accueillir les enfants de la commune et des environs pour leur permettre de se retrouver dans un lieu de détente, de loisirs, d'amusement et d'apprentissage à la fois. Des locaux ont été spécialement construits à cet effet depuis janvier 2009.

L'accueil fonctionne sur des temps périscolaires (avant et après l'école) et extrascolaires (mercredis et vacances). Il est destiné à un public allant de la petite section de maternelle (pour le périscolaire) ou 4 ans (pour l'extrascolaire) jusqu'à 13 ans. Une dérogation exceptionnelle peut être accordée sous certaines conditions pour les enfants de 3 ans et demi en extrascolaire.

L'accueil de loisirs a comme objectifs :

- de permettre aux enfants de s'ouvrir et de s'épanouir au monde qui les entoure,
- de leur faire découvrir, connaître et respecter le village où ils vivent,
- de découvrir des activités nouvelles, ainsi que de nouveaux lieux,
- de s'ouvrir aux autres,
- d'apprendre de façon ludique,
- d'aider les enfants à devenir des citoyens respectueux, responsables et solidaires.

Les Périodes d'ouverture

A partir du 3 septembre 2018 jusqu'aux vacances d'été 2019 incluses : tous les jours scolarisés en temps périscolaire ainsi que les mercredis (journée ou ½ journée) + les petites vacances (sauf à Noël) + les vacances d'été (sauf 1 semaine en août).

II- PROJET PEDAGOGIQUE

DESCRIPTIF DES MOYENS

Les moyens humains :

- l'encadrement :
 - 1 directrice BAFD + SB
 - 1 animatrice BAFD + 1 animatrice BAFA
 - éventuellement un ou plusieurs stagiaires (BAFA, BAPAAT, BPJEPS ou autre)

- les intervenants :
 - les conducteurs de cars
 - les surveillants de baignades des plans d'eau fréquentés
 - toutes personnes habilitées à enseigner ou encadrer des activités prévues au programme d'animation.
 - les membres d'associations agissant en partenariat avec l'accueil de loisirs.

Les locaux :

L'ALSH dispose de locaux dédiés situés au chemin de la barricade. La municipalité nous met aussi à disposition une partie des locaux de l'école maternelle (salle de classe, dortoir, salle de motricité...)

Notre bâtiment d'environ 150 m² est rattaché à l'école maternelle par un sas. Le restaurant scolaire se situe juste à côté. L'ensemble de ces bâtiments dédiés à l'enfance forme le « pôle petite enfance » de la commune.

La climatisation a été installée à l'accueil de loisirs en 2014 pour accroître le confort du personnel et des enfants durant l'été. Des travaux de peinture ont été réalisés en juin 2018.

Ce bâtiment dispose :

- d'une tisanière
- d'un bureau
- de sanitaires avec 2 lavabos et 2 WC pour les enfants + 1 WC avec douche adapté aux personnes handicapées et pour le personnel.
- 1 grande salle répartie en espaces de jeux et d'activités
- 1 petite pièce baptisée « salle zen » pour la lecture et les jeux calmes et éventuellement utilisée comme infirmerie
- 1 petite pièce fermée pour stocker les produits et matériels d'entretien ;
- 1 couloir de passage vers la maternelle utilisé aussi comme zone de jeu

Infrastructures :

Nous disposons de la cour de récréation de l'école maternelle attenante aux locaux, mais aussi de celle de l'école primaire et du jardin juste au-dessus du centre. Nous avons accès à toutes les infrastructures sportives de la commune (terrains de tennis, city stade, gymnase, stade....)

Matériels :

L'accueil de loisirs dispose : - d'une télévision,
- d'un lecteur DVD
- d'un ordinateur + imprimante/copieur
- d'un ordinateur portable avec connexion WIFI filaire
- le photocopieur de la maternelle
- d'une radio CD/MP3
- d'une sono MP3/Bluetooth avec micros (mutualisée avec la maternelle)
- 1 appareil photo numérique + 1 imprimante photo
- d'une plastifieuse
- d'un pyrograveur + 1 graveur de verre
- d'ustensiles pour les ateliers cuisine
- des petits appareils électroménagers (crêpière, machine à Pop-corn, robot multifonction....)
- de matériel d'activités manuelles
- de matériel sportif
- 1 baby-foot
- de jeux en tout genre...

LES MODALITES D'ACCUEIL ET DE VIE DES ENFANTS

Sur les temps périscolaire, l'ALSH pourra dès septembre 2018 accueillir les enfants scolarisés à partir de la petite section de maternelle. Sur le temps extrascolaire (mercredis et vacances) l'ALSH accueille les enfants de 4 à 13 ans. Une dérogation peut être accordée par la commune pour certains enfants de 3 ans et demi sous certaines conditions ainsi que pour les enfants de plus de 13 ans de manière exceptionnelle.

La capacité d'accueil varie en fonction des périodes et du personnel disponible mais sans toutefois excéder 40 enfants. Le nombre d'animateurs qualifiés sera adapté dans le respect des règles d'encadrement légales.

Les enfants ont la possibilité d'être accueillis sur trois temps distincts :

• Durant le temps périscolaire (garderie)

Le matin de 7h30 à 8h15 et le soir de 16h15 à 18h30.

La capacité d'accueil de cette période est de 40 enfants pour 3 adultes encadrants. Il y aura donc 20 places pour les moins de 6 ans et 20 places pour les plus de 6 ans.

Le ¼ d'heure de 16h15 à 16h30 est offert aux familles. Il faudra toutefois procéder à une inscription en bonne et due forme pour ce temps.

A partir de 16h30, durant la première demie heure, un goûter est distribué aux enfants par l'accueil de loisirs sans supplément de prix aux familles.

Ce temps est organisé et encadré en période de jeux libres pour les enfants. Possibilité de faire les devoirs pour ceux qui le souhaitent.

Les départs de la garderie se font de manière échelonnés jusqu'à 18h30 maximum.

• Les mercredis

La capacité d'accueil sera de 10 moins de 6 ans et 14 plus de 6 ans, soit 24 places.

- A la journée : accueil de 7h30 à 9h le matin et départ de 16h30 à 18h30 le soir.
- Le matin : accueil de 7h30 à 9h et départ de 13h à 13h30.

- L'après-midi : accueil de 13h à 13h30 et départ de 16h30 à 18h30.

Le repas et/ou le goûter sont compris dans le tarif, sauf en cas de sortie où c'est aux familles de fournir le pique-nique et le goûter.

La journée type du mercredi s'articulera de la même manière que celle d'un jour de vacances (voir ci-dessous)

Pour respecter le rythme des enfants, l'après-midi commencera par un temps calme durant lequel les enfants pourront :

- Lire ou écouter une lecture
- Faire un « jeu calme »
- Faire une activité manuelle

Un planning d'animation sera fourni à l'avance aux familles. Le repas est pris à midi au restaurant scolaire. Le goûter sera pris à 16h, puis le départ échelonné à partir de 16h30 jusqu'à 18h30. Durant cette dernière période, les enfants seront en « activités libres » sous la surveillance des adultes.

Il est permis aux enfants inscrits de « s'absenter » le temps d'une activité extérieure. Cette « absence ponctuelle » est organisée par la famille et sous sa responsabilité avec information préalable et écrite à l'équipe d'animation.

- Les vacances scolaires

La capacité d'accueil variera en fonction des périodes (20 enfants aux petites vacances et 40 l'été) et des activités (maxi 34 enfants en baignade l'été)

La journée type s'articulera de la manière suivante :

- 7h30/9h30 : temps d'accueil/jeux libres
- 9h30/12h00 : activités au programme d'animation
- 12h00/13h15 : repas
- 13h15/14h30 : temps calme (sur le modèle des mercredis après-midi + sieste et/ou jeux calmes)
- 14h30/16h00 : activités d'animation
- 16h00/16h30 : goûter
- 16h30/18h30 : départs échelonnés/jeux libres

LA COMMUNICATION

Les informations à destination des familles se font de plusieurs manières.

Les programmes d'activités sont affichés devant l'accueil de loisirs ainsi que devant les 2 écoles.

Ces programmes sont aussi diffusés par mail aux familles inscrites. Des programmes « papiers » sont disponibles au centre pour les familles n'ayant pas internet ou pas la possibilité d'imprimer ces programmes.

Depuis juin 2016, la mairie a mis en place un site internet et une page Facebook sur laquelle figurent tous les renseignements et les programmes concernant l'ACM.

Des articles dans le bulletin municipal sont également publiés.

Ponctuellement, des articles peuvent être diffusés dans la presse locale.

LES OBJECTIFS

Nos objectifs sont que les enfants puissent apprendre et découvrir de façon ludique. Nous désirons continuer à suivre une pédagogie et des actions mises en place depuis déjà plusieurs années.

- 1- Sensibiliser les enfants à la vie en collectivité et autonomie
- 2- Bénéficier des infrastructures de la commune,
- 3- Echanges inter générations,
- 4- Partenariat avec diverses associations du village
- 5- Ecologie et solidarité,
- 6- Sensibilisation à la lecture
- 7- L'expression
- 8- Le jeu,
- 9- Les sorties.
- 10- Respect du rythme de l'enfant

LES METHODES

1- Sensibiliser à la vie en collectivité

Notre objectif est d'établir et faire respecter les règles de sécurité, d'hygiène, de politesse et de respect d'autrui.

Pour cela, nous faisons établir par les enfants une liste des règles de vie qui devront être appliquées par tous durant l'année. Ces règles seront revues très régulièrement, notamment à chaque début de séjour de vacances ou lorsque un nouvel enfant intégrera l'accueil de loisirs. Pour compléter la sécurité, nous faisons régulièrement des exercices d'évacuation des locaux avec ou sans la collaboration de nos voisins les pompiers !

La notion d'hygiène est travaillée à différents moments de la journée :

- par la surveillance du lavage des mains après passage aux toilettes et avant de manger,
- avec la mise en place du brossage de dents après le repas de midi : les enfants apportent une trousse de toilette individuelle contenant leur brosse à dents et dentifrice. Il n'y a pas d'obligation, seuls les enfants désirant se brosser les dents peuvent le faire, s'ils ont leur matériel.
- mais aussi à travers des ateliers cuisines réguliers !

Afin de rendre les enfants le plus autonome possible, et de les sensibiliser à la vie en collectivité nous leur demandons de participer au rangement des activités (bricolages, jeux, cuisine...). De plus, durant les temps de repas (cantine ou goûter), ils sont sollicités pour débarrasser et nettoyer les tables.

En ce qui concerne l'autonomie individuelle, notamment au moment des baignades, nous leur demandons d'essayer de se préparer seuls (habillage/déshabillage). Notre intervention restant bien sûr immédiate en cas de difficulté ! Cette autonomie se travaille aussi par le fait de demander que chaque enfant vienne avec sa gourde ou bouteille d'eau dans son sac afin de lui permettre de boire quand il le désire ou d'avoir ce qu'il faut pour des jeux en extérieur ou des balades improvisées.

Pour travailler l'entraide, la participation des enfants plus âgés est fortement encouragée dans l'aide apportée aux plus petits.

2- Bénéficiaire des infrastructures de la commune

Le gymnase est à notre disposition tous les mercredis et tous les soirs après l'école. Nous y organisons régulièrement des jeux et des ateliers sportifs les mercredis et les vacances. Nous profitons aussi des terrains de sports pour y organiser des minis tournois et nous allons régulièrement à l'aire de jeux ou dans le parc du château pour des moments de détente ludique.

Le jardin de l'école élémentaire est aussi un lieu de jeu qui sera un peu plus exploité cette année avec la création d'un jardin pédagogique. Un terrain de pétanque y a été créé pour continuer l'activité pétanque commencée durant les TAP. Des tables de pique-nique sont aussi à notre disposition pour goûter dans un cadre différent.

Durant l'été, une nuitée tente y est organisée permettant à beaucoup d'enfants de faire leur première expérience de camping et de dormir ailleurs qu'à la maison en compagnie des copains. C'est une activité plébiscitée !

3- Echanges inter générations

Nous pratiquons les rencontres inter générations depuis 9 ans avec l'association « les chardons d'argent ».

Chaque année, nous essayons de partir au moins 2 fois en rando-écolo avec nos aînés pour nettoyer les abords de notre village. Les enfants sont ainsi sensibilisés à l'écologie et au respect, tant de la nature, que de leurs aînés.

Ces rencontres sont désormais une tradition que chacun veut voir perdurer et qui ravissent les enfants autant que les adultes.

Depuis le début octobre 2014, un partenariat avec la maison de retraite « Paul Césanne » a repris sous forme d'après-midis ludiques autour du jeu de société et récréatif en participant à des spectacles offerts par la maison de retraite. Ce partenariat devrait continuer sur l'année à venir.

4- Partenariat avec diverses associations du village

Le tissu associatif du village étant assez important, nous avons pensé solliciter certaines d'entre elles pour établir un partenariat ludique à destination des enfants. Plusieurs associations étaient intervenues durant les temps de TAP. L'arrêt de ces temps d'activités périscolaires ne sonne pas la fin de nos partenariats qui pourront désormais se faire les mercredis et/ou durant les vacances scolaires.

5- Écologie et solidarité

Nous sensibilisons déjà les enfants à l'écocitoyenneté en étant très vigilantes à l'utilisation du papier lors de nos activités manuelles mais aussi en responsabilisant les enfants à jeter tous leurs déchets dans des poubelles lorsque nous partons en sortie !

Nous avons mis en place le tri de nos emballages avec une « expédition » régulière aux bornes de tri sélectif.

Le SMIRTOM nous a mis à disposition des poubelles de tri spécifiques pour le papier. Les enfants retrouvent les mêmes dans leurs classes.

Nous continuons la collecte de bouchons en plastiques mais aussi en liège ! Le président de l'association « bouchons d'amour » du 04 vient régulièrement chercher nos collectes et féliciter les enfants pour leur implication.

Cette action à la fois écologique et solidaire puisqu'elle permet de fournir du matériel aux personnes handicapées ou de les aider à aménager leur lieu de vie.

Notre action « rando-écolo » menée avec les Chardons d'Argent s'inscrit aussi dans cet esprit de sensibilisation des enfants à l'écologie.

Depuis avril 2017, le réaménagement du jardin attenant à l'école nous a permis de créer un jardin pédagogique partagé avec les écoles. Un projet « notre jardin, on s'y sent bien » a permis de lui redonner beaucoup de couleur à travers des activités de bricolages, recyclage et jardinage. L'inauguration officielle de ce lieu s'est faite en juin 2018. Chacun va pouvoir désormais le faire vivre à sa manière et plantant, décorant et jouant dans ce beau jardin. Cette activité nous a permis aussi de travailler sur le recyclage de nos déchets alimentaires au centre et à la cantine, puisque nous menons nos déchets alimentaires dans les bacs à compost et observons régulièrement ce qui s'y passe.

6- Sensibilisation à la lecture

La création de notre salle « ZEN », nous a permis de réaménager un coin lecture/bibliothèque que nous aimerions faire vivre de manière différente.

Tout d'abord en responsabilisant les enfants sur le respect de ce coin lecture et des livres en général.

Ensuite, en favorisant l'envie de lire au centre mais aussi à la maison en proposant aux enfants le prêt de certains livres.

Durant les vacances et les mercredis, le temps de lecture (accompagné ou seul) est proposé en début d'après-midi comme activité de temps calme. L'été, la sieste des tout petits débutera par la lecture d'une histoire.

7 – L'expression

Rien de tel que l'expression sous toutes ses formes pour permettre aux enfants de s'ouvrir aux autres. Cette année nous avons pu réaliser plusieurs projets autour de l'expression.

Les enfants qui ont découvert l'activité « Kamishibai », l'ont redemandé cette année et ont pu créer ainsi une nouvelle histoire illustrée. Cette activité sera proposée de nouveau.

La gazette du TAP était un résumé de tout ce qui s'est fait durant l'année sous forme de mini journal. En 2018, c'est la gazette du jardin qui a été éditée pour l'inauguration de celui-ci, expliquant tout ce que les enfants avaient fait. Cette forme d'expression sera probablement utilisée pour d'autres projets.

Nous continuerons à travailler l'expression corporelle à travers l'apprentissage de différentes danses. C'est un exercice idéal pour le « vivre ensemble », et apprendre à s'écouter.

La sophrologie et le HIP-HOP entrent aussi dans la catégorie de l'expression. Ce sont des activités découvertes durant les TAP mais devant l'engouement des enfants, nous essayerons de les proposer sur d'autres temps cette année.

Les ateliers de chants sont des activités d'expression magnifiques. Cette activité pourra être proposée sur divers temps, notamment les temps calmes. Les chansons des plus petits resteront sous forme de comptines. Avec les grands, nous pourrions envisager des chansons plus contemporaines, qu'ils auront envie d'apprendre. L'été est aussi un moment privilégié pour chanter et créer l'hymne du centre sur un air connu de tous.

La mise en place d'ateliers d'arts plastiques avec une professionnelle a été l'occasion de laisser les enfants s'exprimer dans leurs réalisations. Nous espérons pouvoir collaborer de nouveau avec elle sur des projets.

8 – Le Jeu

L'accueil de loisirs est un lieu où l'enfant vient avant tout pour s'amuser. Tout se fait de manière la plus ludique possible.

a) Le jeu libre

Le jeu fait partie de la vie de l'enfant, il est naturel chez lui. Après plusieurs rencontres avec des ludothécaires, nous avons compris qu'il est nécessaire de laisser jouer l'enfant sans systématiquement qu'un animateur s'implique dans ce jeu.

Il est bien entendu que nous surveillons ces moments de jeu, mais nous n'intervenons dans celui-ci que lorsque l'enfant nous le demande, notamment durant les heures périscolaires.

De même nous leur proposons régulièrement des temps de « jeux libres » où ce sont eux qui font leur programme (toujours sous notre encadrement) !

Les « ateliers libres » eux, sont des jeux/bricolages/activités que l'on installe à différents endroits du centre et autour desquels l'enfant peut naviguer à son gré tout en respectant les consignes propres à chaque atelier (nombre de place, sécurité....)

b) La fabrication de jeux

Les enfants sont aussi très friands d'activités manuelles et autres petits bricolages. C'est pourquoi nous voulons leur proposer de réaliser des petits objets sur des thèmes choisis. Ces activités seront menées principalement durant les périodes extrascolaires où l'on fonctionne à la journée.

9 – Les Sorties

Les sorties sont l'occasion pour les enfants de « changer d'air », de voir autre chose. C'est un peu comme partir à l'aventure et ils adorent ça !

Pour l'été, nous continuerons de sortir 2 fois par semaine avec un plan d'eau + une sortie ludique.

L'équipe dispose désormais de 2 personnes dans l'équipe ayant leur Brevet de Surveillant de Baignade, permettant ainsi d'organiser des sorties baignade encore plus sécurisées et dans des lieux différents. Toutefois, l'équipe a pris le parti de toujours mener les enfants se baigner dans des zones de baignades surveillées et aménagées.

Pour éviter de faire de trop longs trajets l'été, nous faisons venir les animations directement dans le village (laser-game, structures gonflables, aquagliss....) Cette solution permet d'organiser de grandes journées récréatives sans avoir à bouger du village et limite ainsi la fatigue tout en permettant de profiter plus longtemps de l'animation.

A chaque période de petites vacances scolaires, nous organiserons une sortie piscine, cinéma ou autre...

Le fait de retrouver des journées de mercredis pleines nous permettra aussi d'envisager des sorties pédagogiques intéressantes.

10– Respect du rythme de l'enfant

Les enfants sont très sollicités tout au long de leur journée et ceci tout au long de l'année. Nous avons donc décidé de permettre aux enfants de ne pas faire les activités proposées s'ils préfèrent jouer entre eux ou se reposer. Bien évidemment, ils resteront sous la surveillance d'un adulte. Ceci a aussi pour but de leur apprendre à faire un choix. Si l'enfant décide au moment où débute l'activité de ne pas la faire, il ne pourra pas y revenir après. De plus, lorsque les petits font la sieste, notamment l'été, nous les laisserons se réveiller seuls chacun à leur rythme. Enfin, pour les enfants de moins de 4 ans qui auront obtenus une dérogation, nous nous réservons le droit de ne pas les prendre lors de certaines sorties que nous jugerons trop fatigantes pour eux.

L'ÉVALUATION

Elle se fera de manière quantitative et qualitative.

De manière quantitative

Nous aurons ainsi un aperçu de la fréquentation de l'ALSH, du nombre de jours de fonctionnement, du nombre d'activités proposées. C'est un outil qui nous servira à faire un bilan chiffré en fin de séjour et en fin d'année et qui nous permettra ainsi de réaliser un comparatif d'une année sur l'autre à l'avenir.

De manière qualitative

Cette évaluation se fera sur les objectifs, les méthodes et sur l'implication de l'équipe d'animation.

Les objectifs : L'évaluation de ces objectifs pourra se faire lors de réunions régulières de bilan des activités réalisées. Nous ferons le point sur les activités passées pour voir si elles ont été en phase avec le projet pédagogique. Cela nous permettra aussi de faire évoluer ce dernier si des idées nouvelles nous viennent ou si des moyens nous font défaut pour atteindre certains objectifs.

Les méthodes : ont-elles été adaptées aux enfants ? Ont-ils aimé les activités proposées ? Le meilleur moyen de le savoir est de questionner les enfants (au moment du goûter) en leur proposant chaque jour de donner leur impression sur le programme d'activités de la journée en termes d'intérêt, d'amusement, de fatigue. Un système de tampons « smileys » est proposé aux enfants pour nous donner leur ressenti de manière ludique.

L'équipe d'animation : l'évaluer dans sa globalité et dans son individualité sur les points tels que :

- l'implication de chaque animateur dans le groupe et dans l'application du projet,
- son respect des règles de vie (horaires, matériels, hygiène, sécurité...)
- ses capacités en matière de gestion matérielle de ses activités....

Autant de critères qui permettront d'évaluer le dynamisme et le professionnalisme de chacun. La directrice recevra chaque animateur pour faire des bilans réguliers.